

COMITE PERMANENT INTER ETATS DE LUTTE
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL

DIRECTION DES PROJETS ET PROGRAMMES

PROCELOS
RAPPORT D'ETAPE

Septembre 1990

CONSULTANT ANIMATEUR J.P.OUEDRAOGO

INTRODUCTION

A sa dernière réunion en Octobre 1989, le Comité de Pilotage avait adopté le Plan Global d'action et souhaité le lancement de la phase intérimaire du programme PROCELOS.

Le Plan global d'action a défini les grands axes d'une stratégie nationale et régionale du programme PROCELOS. Il a en outre réaffirmé que le PROCELOS contribuait à assurer la **sécurité alimentaire**, se situait en aval de la production et devait chercher à lever les contraintes au niveau des différents acteurs de la filière céréalière, particulièrement ceux qui agissaient dans le secteur de la transformation : transformateurs et consommateurs.

La phase intérimaire lancée en Février 1990 constitue une étape d'action effective sur le terrain avec les différentes parties prenantes à la transformation des céréales dans les trois pays couverts par le programme à savoir le Burkina Faso, la République du Mali et la République du Sénégal. Ces pays mènent de nombreuses expériences qui concourent à la valorisation des céréales locales et la phase intérimaire au cours de laquelle le CILSS appuiera et suscitera les initiatives nationales et locales, permettra de définir les grands axes d'une action coordonnée à moyen et long terme d'appui au secteur de la transformation.

Elle sera également l'occasion de tester l'adhésion des différents partenaires, notamment les opérateurs économiques aux objectifs du programme PROCELOS.

Les objectifs fixés pour la phase intérimaire sont les suivants:

- 1) La mise en place et l'animation des réseaux nationaux
- 2) Le montage de relais nationaux
- 3) La sensibilisation et l'appui aux décideurs
- 4) L'élaboration d'un programme pluri-annuel .

Le présent rapport d'étape vise à faire la situation du programme PROCELOS au 30 Septembre 1990, soit 7 mois et demi après le lancement effectif de la phase intérimaire. De ce fait ce rapport sera plutôt descriptif donnant une place importante aux faits et actions du PROCELOS durant cette première période qui a vu la mise en place progressive des organes de fonctionnement du PROCELOS que sont les réseaux et relais. Cependant dans la 3ème partie du rapport nous ferons part de certaines réflexions que nous ont inspiré l'animation du programme pendant 7 mois.

Le rapport s'articulera comme suit :

I. Situation des Activités

II. Situation Financière

III. Conclusion.

I SITUATION DES ACTIVITES

Les activités menées par l'animateur régional couvrent les trois pays et ont fait l'objet de rapports détaillés par pays sous la forme de comptes rendus de missions distribués aux membres du comité de pilotage.

Dans le but de gagner en clarté, nous avons regroupé les différentes activités sous la forme d'état d'exécution au 30 Septembre 1990 des quatre objectifs rappelés ci-dessus.

Il convient cependant de signaler que ces actions, depuis la dynamisation des réseaux et la mise en place des relais, sont réalisées en étroite collaboration avec les trois animateurs nationaux des réseaux. Certaines actions et priorités ont donc été revues et modifiées pour les adapter aux préoccupations des membres du réseau et prendre en compte les réalités de l'environnement proche du secteur de la transformation dans chaque pays.

1.1 La mise en place et l'animation des réseaux

nationaux

Nous avons entrepris en guise d'exécution de cet objectif des prises de contacts avec les membres des réseaux, la dynamisation des réseaux et la diffusion de l'information.

*** Prises de contacts avec les principaux membres des trois Réseaux**

Nous avons effectué des visites dans plusieurs services, sociétés, centres de recherche, organismes et agences de coopération dans le but de pouvoir discuter avec les responsables de ces structures, connaître leurs difficultés et envisager avec eux la forme sous laquelle un réseau pouvait voir concrètement le jour et dans quelle mesure une telle structure répondrait à leurs attentes et besoins.

Lors des rencontres avec les décideurs, l'accent a été porté sur la philosophie de la démarche du PROCELOS qui consiste à aider les membres du réseau à s'organiser, à identifier les problèmes auxquels est confronté le secteur de la transformation et à rechercher dans le pays même les solutions appropriées.

Les différents partenaires contactés ont manifesté leur désir de jouer un rôle dans le cadre du réseau, car disaient-ils, la valorisation des céréales locales dans les pays sahéliens, est une nécessité lorsque l'on parle de sécurité alimentaire, autosuffisance alimentaire, réduction du déficit de la balance commerciale, etc... Cette nécessité est bien perçue dans les trois pays; les décideurs cherchent en fait sous quelle forme assurer la valorisation des produits alimentaires locaux, particulièrement les céréales qui représentent jusqu'à 90 % de la consommation alimentaire des populations dans certaines zones.

Nous avons eu des séances de travail également avec les structures paritaires (Donateurs, Gouvernement) au Sénégal et au Mali : le Fonds Commun de Contrepartie des Aides Alimentaires (Sénégal) et le Programme de Restructuration du Marché Céréalière (Mali) sont tous deux arrivés à la fin de leur programme à moyen terme. Le réseau a proposé de participer à la rédaction du volet transformation des céréales locales du prochain programme dans chacun des deux pays.

*** Dynamisation des réseaux PROCELOS**

Des rencontres avec les membres ont permis la convocation de la première réunion du réseau courant Mai-Juin 1990 dans les trois capitales.

Ces réunions ont marqué le démarrage effectif de l'action des partenaires organisés en réseau.

Elles ont été l'occasion de largement informer les participants sur l'historique du projet et sur les objectifs de la phase actuelle.

Les discussions ont été assez animées car compte tenu de l'importance du sujet nos partenaires ont souhaité mieux comprendre la stratégie du PROCELOS, la notion de réseau, son mode de fonctionnement, les moyens financiers à la disposition du programme et les attributions du réseau.

Concernant la stratégie du PROCELOS, nous avons insisté sur le fait que le réseau ne constituait pas une structure administrative de plus, et qu'il n'avait pour ambition de se substituer à aucune organisation déjà mise en place ni s'imposer en intermédiaire encombrant au niveau des relations entre acteurs du secteur de la transformation.

A travers son réseau, le PROCELOS cherche à créer les conditions d'un rapprochement et d'une concertation constructive entre les différents intervenants dans le domaine de la valorisation des céréales locales, particulièrement les acteurs du secteur de la transformation de ces céréales.

Ces rapprochements et concertations sont de nature à notre sens à favoriser :

- Une **coordination** des différentes actions
- Une meilleure circulation de l'**information**
- Une meilleure **connaissance** du secteur de la transformation
- Une identification des **entraves** au développement de ce secteur et partant, une recherche de solutions appropriées suivant que l'on soit en économie moderne ou dans le secteur informel ; qu'il s'agisse de problème technologique ou de commercialisation...
- Une prise en mains au niveau national des problèmes de transformation conduisant à une **intégration** de ce secteur dans la politique céréalière voire la politique agricole ou même la politique économique du pays.
- Une plus grande prise en compte du rôle du secteur **privé**.

C'est ainsi que les réseaux PROCELOS durant cette phase intérimaire s'efforceront d'élaborer des programmes d'activités et d'appuyer ensuite la recherche de financements devant permettre l'exécution des activités programmées.

Cette recherche de financements s'effectuera auprès des autorités et des donateurs représentés dans les Etats.

Pour ce qui est de la notion de réseau, les participants en ont longtemps discuté, dans la mesure où une telle forme d'organisation n'est pas encore très répandue dans la région. Ils en ont apprécié la souplesse, l'absence d'obligation quant à l'adhésion, les échanges informels, la possibilité d'avoir un correspondant dans les différentes structures composant le réseau.

Les opérateurs privés ont cependant insisté sur la nécessité d'éviter la "réunionite", chère aux services administratifs et souhaité que le PROCELOS permette d'inciter, d'appuyer, de soutenir les initiatives concrètes et de faire des propositions de solutions aux opérations jugées intéressantes, rentables mais connaissant des difficultés conjoncturelles.

Il est à présent un acquis pour tous les membres que le réseau ne constitue ni une entreprise, ni un service public ni un établissement financier ou encore un bureau d'étude, un institut de technologie, mais plutôt un **cadre d'organisation** en mesure de donner les informations ou des contacts précieux aux opérateurs désireux d'avoir des indications sur les différents problèmes que peuvent poser: la conception, la production et le lancement de produits. Il peut également apporter un appui à l'élaboration de projets initiés par les opérateurs économiques et participer à toute réflexion engagée par les décideurs sur la politique de promotion des céréales.

Les participants aux réunions sont parvenus dans l'ensemble aux mêmes conclusions à savoir que le réseau devrait être **dynamique**, rechercher et porter l'information sans attendre qu'on la lui demande, favoriser la concertation, les **échanges entre membres**, appuyer les opérations de transformation en cours ou à venir par la création d'un cadre permettant à tout opérateur de pouvoir requérir les **conseils et informations techniques** quel que soit le domaine: choix du matériel, crédit, lancement d'un produit, étude de marché, stockage et conservation des produits, amélioration de la qualité du produit, marketing mix, exportation de produits transformés, importations de matières premières (céréales) etc...

* Diffusion de l'information

En attendant l'utilisation des media, la diffusion de l'information passe pour l'instant par les contacts, les réunions, la transmission de documents aux différents relais et par la diffusion du bulletin.

Le bulletin se veut être un organe de liaison et d'information au sein des réseaux, entre réseaux nationaux et hors du Sahel. Il permet de mettre en valeur les expériences menées dans les trois Etats au regard du thème principal traité. Le bulletin est trimestriel et sera adressé à toutes les personnes ou structures figurant dans le fichier du PROCELOS, il sera enfin l'occasion de diffuser des fiches de lecture et des recettes que les membres voudront bien nous adresser. Le bulletin N° 5 a été réalisé conjointement avec le GRET.

1.2. Le montage de relais nationaux

* Mise en place des relais

Le relais national est une émanation du réseau et constitue l'interlocuteur direct de l'animateur régional. Celui-ci augmente l'efficacité de son action dans la mesure où il n'est pas tenu à chaque déplacement de contacter l'ensemble des membres du réseau, et peut se consacrer rapidement à l'essentiel, puisque le travail d'animation serait assuré conjointement par le relais national.

Après des échanges de vues, les réseaux ont convenu d'une forme d'organisation du relais; celui-ci est identique dans les trois pays.

Le relais se compose du CONACILSS et de l'animateur national :

- Le CONACILSS joue un rôle administratif (signature de lettres, rencontres du PROCELOS avec les Autorités, conseils à l'animateur national sur les aspects de procédures administratives, appui pour la mobilisation des différents services publics etc...)

- L'Animateur National, librement désigné par les membres du réseau et nommé par les Autorités, continue à exercer sa profession tout en dégagant un temps pour se consacrer à l'animation du réseau. Il contacte les différents membres, organise les réunions, favorise la circulation de l'information, prend une part active dans l'élaboration et l'exécution du programme d'activités, prend des initiatives permettant la réalisation des objectifs du programme PROCELOS dans son pays et assure la liaison entre le réseau et l'animateur régional.

BURKINA FASO :

Monsieur Moussa OUEDRAOGO du FEER a été désigné par le réseau comme animateur national et confirmé par le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage.

Il cumule ses activités d'appui aux opérations moulins et banques de céréales au FEER (Fonds de l'Eau et de l'Equipement Rural) avec sa nouvelle fonction.

MALI

Madame Mariame HAIDARA responsable du Laboratoire de Technologie Céréalière au sein de l'Institut d'Economie Rurale a été désignée par le réseau comme animatrice. La confirmation par le Ministère de l'Agriculture devrait intervenir prochainement.

SENEGAL

Madame Fatou BA, Correspondante Nationale CILSS (CONACILSS) joue en même temps le rôle d'animatrice nationale, elle devrait être bientôt confirmée par le Ministère du Développement Rural et de l'Hydraulique. Madame BA avant d'occuper le poste de CONACILSS était une des responsables du projet maïs ; ce projet possède un volet transformation du maïs.

* Appui aux animateurs nationaux

Dès leur désignation nous avons entrepris d'appuyer les animateurs nationaux dans les tâches de conception, d'organisation des réseaux. Les séances de travail nous ont permis de les informer plus amplement sur le PROCELOS, ses objectifs et sur le secteur de la transformation dans les trois pays. Chaque relais a reçu une copie de chacun de nos comptes rendus de mission dans les trois pays ou en Europe.

Nous avons pour chaque pays fait le point des principales actions en cours afin de voir sur quels axes développer l'action du PROCELOS.

BURKINA

La situation burkinabè est caractérisée par une transformation presque exclusivement artisanale ; l'ensemble des actions menées concerne l'installation de moulins villageois. Il existe cependant une expérience de transformation industrielle, et des projets de mise en place d'unités semi-industrielles. Les principales opérations en cours ou en projet examinées étaient les suivantes :

- Installation de moulins par les ONG, l'UNIFEM, le Projet micro réalisations (Canada) etc...

- Opération 1 000 moulins portant sur la mise en place prochaine de 1 000 moulins auprès des groupements villageois féminins, la maintenance de ces 1 000 moulins ainsi que la formation des meuniers et des comités de gestion.

- Transformation industrielle du maïs en cripsy (brisures), gritz (semoule) et farine de maïs par les Grands Moulins du Burkina.

- Projet d'installation d'une unité semi-industrielle de transformation du mil à Ouagadougou par un opérateur économique.

- Projet d'installation d'une unité semi-industrielle pour la transformation du maïs et éventuellement du blé par la Sofitex pour le compte des paysans "motorisés".

- Fabrication de biscuits, de pain et de bière avec incorporation de céréales locales.

- Organisation des vendeuses de farine de céréales sur certains marchés urbains par les services de l'action sociale.

- Unités artisanales de production de farine de sevrage en fonctionnement à Ouaga, Fada et Banfora-Lancement prochain de farine infantile Nutriset produite industriellement par les Sociétés Nutriset et GMB.

- Transformation industrielle du riz par la SONACOR (société Nationale de Commercialisation du Riz) qui remplacera les unités de la vallée du Kou et de Sisalia.

- Mise en place par la Caisse Centrale de Coopération Economique d'une ligne de crédit à la Caisse Nationale de Crédit Agricole, d'une valeur de 470 millions de francs CFA, destinée à financer le développement des unités de transformation des produits agricoles, .

MALI

Au Mali, il n'existe pas de transformation industrielle, la production mécanisée est le fait des unités artisanales et des unités semi-industrielles. Les principales opérations en cours ou en projet examinées étaient les suivantes :

- Installation de moulins par les ONG et les organisations internationales.

- Installation de batteuses Vottex et de décortiqueuses de paddy auprès des associations villageoises par le projet Arpon à l'Office du Niger.

- Transformation semi-industrielle du maïs en brisures, semoule et farine par les unités CMDT (Compagnie Malienne de Développement des Textiles) et ODIPAC (Office de Développement Intégré des Productions Arachidières et Céréalières).

- Projet de diffusion d'une farine infantile destinée à réduire le taux de malnutrition infantile.

- Projet de fabrication de pain à base de farine composée à l'initiative du CEPI (Centre d'Etude et de Promotion Industrielle).

- Valorisation du mil en l'exportant vers le Sénégal, par un opérateur économique privé.

SENEGAL

La situation au Sénégal est caractérisée par une importante opération industrielle de transformation du mil. Cette opération s'accompagne d'une campagne d'information d'envergure nationale dont bénéficie tout le secteur de la transformation.

Les principales opérations encours ou en projet examinées sont les suivantes :

- transformation de mil par les moulins Sentenac, avec le concours du Fonds Commun de Contrepartie des Aides alimentaires. Cette opération a nécessité la mise en place d'un GIE chargé du suivi ; celle-ci a réussi à mettre en place un panel de consommateurs à Dakar.
- Transformation semi-industrielle du mil par les unités CSA/PSA (Commissariat à la Sécurité Alimentaire/ Programme de Sécurité Alimentaire) en semoule et farine. (Sankhal et Soungouf).
- Transformation semi- industrielle du maïs en semoule et farine par la Sodefitex (Société de Développement des Fibres Textiles) et par le projet maïs.
- Production par la Sismar de petits équipements agro-industriels : moulins, décortiqueuses , tamiseurs.
- Projet de production par la société Serrial d'une décortiqueuse très performante et à faible consommation d'énergie.
- Relance du projet Pamiblé, production de pain à base de farine composée (85% de blé et 15 % de mil), baptisée "Pain riche".
- Mise au point de nouveaux produits (couscous précuit, granuleux) à base de mil par l'Institut de Technologie Alimentaire.

L'analyse de la situation par pays nous a permis, après une rencontre avec les principaux membres de réseaux d'élaborer avec l'animateur national un projet de programme qui sera examiné, amendé et complété par l'ensemble des

membres du réseau. Ces documents déjà élaborés au Mali, au Burkina et en cours d'élaboration au Sénégal figurent en annexe du présent rapport. Une fois complétés et adoptés, ils constitueront une première étape vers l'élaboration d'un véritable programme national à moyen ou long terme de promotion des céréales.

Les deux programmes joints en annexe, sont à considérer comme des esquisses qui demandent à être amendées tant sur la forme que sur le fonds lors de séances de travail du réseau. Ils ont l'avantage d'exprimer de façon brute la préoccupation de certains membres du réseau participant aux différentes réunions. Les premières réunions de travail au Mali et surtout au Burkina indiquent qu'il faille travailler sur la structuration du document en dégagant les axes d'intervention du PROCELOS dans le secteur de la transformation et en introduisant une hiérarchisation par la séparation entre le court terme et les moyen et long terme et la distinction entre les appuis ponctuels et les actions durables qui peuvent profiter à tout le secteur.

Certains donateurs ont également souhaité que le PROCELOS soit l'occasion de rechercher, de créer et de rassembler les informations utiles sur la transformation dans chaque pays.

Ainsi l'élaboration de programme d'activités quoique longue et fastidieuse par moment nous paraît être un exercice utile dans la mesure où elle amène tous les membres du réseau à mieux partager et confronter leurs idées, sur la résolution d'une question commune : comment développer la promotion des céréales locales ?

La nécessité d'un tel document qui donnera par pays le cadre d'intervention du PROCELOS nous paraît impérieuse pour répondre aux questions suivantes : que peut-on faire ? Comment agir ? Quelles sont les moyens humains, matériels et financiers ? etc... .

1.3. La sensibilisation et l'appui aux décideurs

*** Relations avec les Autorités**

Compte tenu de la stratégie exposée ci-dessus, le PROCELOS dans chaque pays a cherché à appuyer et à collaborer avec les structures déjà en place plutôt que d'essayer de les remplacer. Ainsi des relations existent avec les groupes transformation et nutrition de la commission interministérielle chargée de la sécurité alimentaire au Sénégal. Le réseau burkinabè collabore avec le comité interministériel chargé de l'opération 1 000 moulins au Burkina.

Les responsables administratifs sont régulièrement informés de l'évolution du PROCELOS par l'intermédiaire des agents qui prennent part aux réunions du réseau.

Il faut signaler que certains responsables administratifs ou mêmes privés sont plutôt déçus du fait que le PROCELOS ne se lance pas tout de suite dans le financement d'action d'envergure dans les Etats. Cependant ils approuvent cette démarche "prudente" du PROCELOS. Le Ministre du Développement Rural et de l'Hydraulique du Sénégal a adressé une lettre au Secrétaire Général de la Présidence de la République pour demander que le Fonds Commun collabore avec le réseau PROCELOS sénégalais. Le réseau malien s'apprête à suivre la même démarche vis-à-vis du PRMC.

Quelques responsables profitent du passage de l'animateur régional pour poser des questions ayant trait à la valorisation des céréales qui ne trouvaient pas de solution à leur niveau ; ils sont très intéressés par les expériences identiques ou similaires aux leurs, réalisées dans d'autres pays. Enfin ils ont souvent chacun leur idée pour valoriser les céréales locales : "pourquoi ne ferait-on pas ceci..." ; pourquoi ne pas encourager cela..." ; "autrefois l'on faisait comme ceci..." etc...

*** Relation avec les donateurs**

Nous avons eu des contacts avec les représentants d'agence de coopération et même des séances de travail avec les deux structures paritaires sus-citées.

Le but était de les sensibiliser sur la nécessité de lier promotion des céréales locales et sécurité alimentaire plutôt que de la réduire simplement à une production de brisure de maïs devant se substituer au riz.

Au Burkina également, des séances de travail ont eu lieu avec les agences de coopération les plus impliquées dans la transformation des céréales.

Enfin, la tournée réalisée à Paris, Bruxelles, La Haye et Francfort nous a permis d'informer les donateurs sur l'évolution du programme PROCELOS depuis Février dernier et de recueillir leurs suggestions, inquiétudes et conseils. Nos interlocuteurs étaient très soucieux d'un dynamisme grandissant du programme, pour eux l'on doit entendre, l'on doit voir le PROCELOS en action dans les Etats. En outre le CILSS et le Club du Sahel devraient selon eux mobiliser les Etats sahéliens et les pays donateurs pour la création d'un environnement propice au développement d'initiatives rentables dans le domaine de la promotion des céréales.

1.4. L'élaboration d'un programme pluri-annuel pour le PROCELOS

Comme signalé ci-dessus, nous avons essayé durant ces premiers mois de mieux connaître la réalité du secteur de la transformation dans les trois pays, d'asseoir les organes de fonctionnement du PROCELOS et d'élaborer une esquisse de programme d'activités, qui une fois complétée et amendée pourrait non seulement servir de référence pour ceux qui veulent intervenir dans le secteur de la transformation mais même préfigurer le programme national à moyen ou long terme de promotion des céréales.

Il s'agit d'une expérience qu'il nous semblait nécessaire d'entreprendre car le réseau jouerait alors à la fois un rôle d'information, de sensibilisation mais aussi de coordination des actions de valorisation des céréales.

Quant au programme régional PROCELOS pluri-annuel, il fait encore l'objet de réflexion et devrait s'inspirer des acquis et difficultés rencontrés durant cette phase intérimaire.

1.5. Les difficultés

Les difficultés rencontrées sont celles que connaissent la plupart des initiatives au démarrage, elles ont pour nom:

- Une certaine méfiance ou curiosité de certains responsables publics ou privés dans les Etats

- Le caractère nouveau de la forme d'organisation en réseau

- L'absence de budget de fonctionnement pour les réseaux.

- Le caractère pluri-disciplinaire des réseaux qui conduit à mettre ensemble industriels et artisans, privé et public, secteur moderne, et secteur informel etc...

- Le système pas toujours souple des déblocages de fonds pour la réalisation des activités.

- L'absence d'assistant et de locaux pour le projet.

Cependant grâce aux bonnes volontés manifestées chaque fois que de besoin, aussi bien du côté CILSS qu'au niveau des Etats, nous avons pu à peu près respecter les programmes que nous nous étions fixés pour ce 1er Semestre. Les premiers actes posés par les réseaux nationaux seront déterminants pour emporter une adhésion des opérateurs économiques et des décideurs.

1.6. Les perspectives

Tout en poursuivant et en intensifiant l'animation des réseaux, l'appui aux animateurs nationaux, et en restant disponible pour tout appui aux décideurs nous préparerons un certain nombre d'échéances :

*** La rencontre régionale**

Elle se déroulera du 12 au 14 décembre 1990 à Bamako autour du thème "Commercialisation des produits transformés". De nombreux transformateurs rencontrent des difficultés dans la commercialisation de leurs produits ; très souvent ce volet est sous estimé au moment où les opérateurs songent à se lancer dans la transformation. Les études de marché sont considérées comme chères et pas tellement utiles dans la mesure où il s'agit de céréales locales que les consommateurs connaissent depuis toujours.

Cette rencontre à laquelle participeront des opérateurs privés permettra de rassembler de nombreuses informations et expériences grâce aux communications qui seront diffusées et discutées.

Exemples :

- Réseau de distribution et suivi des consommateurs par le GIE opération mil (Sénégal) ;
- Démarche marketing suivie pour le lancement du produit Vitaset (Burkina) ;
- Commercialisation du riz transformé par les associations villageoises à l'Office du Niger (Mali)

- Stratégie marketing pour le lancement et l'accroissement de la demande du produit "Bon Foutou" de Nestlé (Cote d'Ivoire)

- Commercialisation du maïs transformé par les unités semi-industrielles CMDT (Mali) etc...

- Présentation des conclusions de l'étude menée par l'ATI au Niger sur la consommation.

L'objectif de cette rencontre est de convaincre chaque participant que la question de la commercialisation doit s'envisager **en même temps** que celle de la technologie adaptée et non après la production d'un stock de produits transformés.

En outre un des objectifs de cette rencontre serait que les participants particulièrement les transformateurs puissent faire siens un certain nombre de principes de base, une démarche logique claire et facile à suivre pour la commercialisation des produits céréaliers transformés.

* Rédaction et diffusion de bulletins

Les deux prochains bulletins seront consacrés l'un à la fabrication locale d'équipements agro-industriels et l'autre au riz local transformé. Nous avons pour ce faire déjà pris des contacts avec les structures susceptibles de nous écrire des documents qui serviront à élaborer des articles.

Le prochain bulletin sera entièrement réalisé sur place et donc nécessitera de notre part des prises de contact avec les professionnels de l'édition et de la communication et la proposition de mise en place de structure qui puisse veiller sur la qualité du fond et de la forme des articles.

* Elaboration d'un projet de programme régional PROCELOS

L'expérience et les leçons tirées de la phase intérimaire, les discussions dans les Etats et avec les donateurs et les collègues du CILSS devraient permettre de proposer à terme un projet de programme régional pluriannuel. Celui-ci reposera sur une articulation entre un régional "léger", impulsant des idées, coordonnant des actions, portant des appuis spécifiques, organisant des actions d'intérêt régional etc... et une structure nationale conséquente dans chaque pays dont la forme est à préciser pour favoriser un développement de tout le secteur de la transformation et au-delà les actions de valorisation nationale et régionale des produits agricoles.

II. LA SITUATION FINANCIERE

2.1 Dépenses réalisées au 30/09/90

Le tableau n°1 ci-dessous a été réalisé avec le concours de la direction des affaires administratives et financières du CILSS. Elle récapitule des dépenses effectives réalisées au 30/9/90 au titre des activités et du fonctionnement du programme PROCELOS.

TABLEAU 1

Dépenses réalisées au 30 Septembre 90

(en Frs CFA)

Rubrique	Budget annuel prévisionnel	Réalizations	%
Personnel	10 200 000	6 323 547	62
Voyages et perdiem	6 500 000	4 109 225	63
Equipement (maté- riel informatique)	3 000 000	2 551 800	85
Comités de pilo- tage	5 000 000	-	-
Rencontre région.	10 000 000	-	-
Edition/Secrét.	3 000 000	644 531	21
Frais de gestion	3 960 000	-	-
Divers et impré- vus	1 885 000	-	-
TOTAL	43 545 000	13 630 103	37

Cependant l'ensemble des dépenses n'étant pas encore saisi par la comptabilité au moment où est élaboré ce rapport, il se peut que des écarts mineurs puissent apparaître sur les chiffres définitifs arrêtés par la comptabilité par rapport à la situation extra comptable que nous présentons.

Après 7 mois et demi de fonctionnement, les dépenses totales s'élèvent à 13 630 103 F CFA, soit 31% des 43 545 000 F CFA prévus pour l'année. Le taux moyen d'exécution pour les activités devrait se situer autour de 60 %. La faiblesse de ce taux (31%) s'explique par le fait que certaines activités représentant des parts importantes du budget ne seraient exécutées que durant le second semestre du projet. A titre d'exemple on peut citer la rencontre régionale, les comités de pilotage et les frais de gestion CILSS qui totalisent un montant de 18 960 000 FCFA soit 44 % du budget global et ne seront réalisés que durant la deuxième moitié de cette phase.

Concernant la rubrique équipement, il faut signaler^{que} la commande pour l'achat du matériel informatique a été réellement lancée en août avec le versement par le CILSS de l'avance demandée par le fournisseur. Le délai de livraison est de 2 mois maximum. Le cas du micro ordinateur commandé 6 mois après le démarrage du projet est de nature à éclairer le comité de pilotage sur les difficultés rencontrées par le projet et dans une certaine mesure la comptabilité, quant à la conciliation entre les exigences de fonctionnement d'un programme d'activités et le respect des différentes procédures régissant les comptes "communs" à plusieurs services et projets.

Enfin pour la rubrique édition et secrétariat le faible taux d'exécution (21%) s'explique par le fait que 2 bulletins seront réalisés durant le second semestre. Le premier bulletin a été réalisé conjointement avec le Gret qui en a assuré le financement.

Quant aux sources de financement, les dépenses réalisées jusqu'au 30 Septembre 1990 se répartissent de la façon suivante (en FCFA), entre budget prévu, dépenses réalisées et solde:

PAYS	BUDGET PREVU	DEP REALISEES	SOLDE
CANADA	12 160 000	11 741 369	418 631
PAYS BAS	11 385 000	1 888 734	9 496 266
FRANCE	20 000 000	-	20 000 000
<hr/>			
TOTAL	43 545 000	13 630 103	29 914 897

La quasi totalité des dépenses a donc été assurée par les fonds ACDI et ce, indépendamment de la programmation initiale, à savoir le tableau de financement approuvé par le Comité de pilotage du 4 Octobre 1989.

Les fonds ACDI ont ainsi assuré en partie les honoraires, salaires, équipement, édition secrétariat alors qu'initialement ces rubriques devaient être assurées par la France et les Pays-Bas. En revanche la rencontre régionale et les comités de pilotage initialement à la charge de l'ACDI, seront de ce fait pris en charge par les deux autres sources de financement.

2.2. Budget prévisionnel

Le tableau n° 2 sur le budget prévisionnel indique que sur un budget total annuel de 43 545 000 F CFA les dépenses réelles et prévisionnelles, respectivement pour les activités des 1er et 2ème semestres 1990 s'élèvent à 11 714 870,5 + 22 658 000 = 34 372 870, 5 F CFA. Le solde théorique disponible au 31 décembre 1990 est de 43 545 000 - 34 372 870, 5 = 9 172 129, 5 F CFA.

Sur ce solde il faut déduire les 3 960 000 F CFA correspondant aux frais de gestion du CILSS.

Tableau 2

Budget prévisionnel

(en Frs CFA)

	A)
Budget total annuel.....	43 545 000
B) Budget prévisionnel (15 Février - 30 Juin 90).....	10 726 000
B') Budget réalisé (15 Février - 30 Juin 90).....	11 714 870, 5
C) Budget prévisionnel (1er Juillet - 31 Décembre 90).....	22 658 000
D) Solde théorique disponible au 31 Décembre-90 (A-B'-C).....	9 172 129, 5

Il en résulte alors un montant de 5 212 129, 5 F CFA disponible pour les activités et le fonctionnement du PROCELOS durant les deux derniers mois de la phase intérimaire : Janvier et Février 1991.

La somme de 5 212 129, 5 Frs devrait permettre de faire face aux dépenses des mois de Janvier et Février 1991.

On peut remarquer que le budget réalisé au titre du 1er semestre 1990 a été supérieur au budget prévisionnel pour la même période. L'écart est de 988 870, 5 Frs (11 714 870, 5 Frs - 10 726 000 Frs), soit un accroissement de 9,2% par rapport aux prévisions. Cet écart trouve son explication dans la modification du taux des perdiem.

Les frais de voyage

Compte tenu de l'augmentation du montant des perdiem servis aux agents du CILSS en mission, nous avons fait le point sur l'incidence de ce changement sur le budget des frais de voyage et perdiem :

Budget total annuel	6 500 000 Frs CFA
Budget réalisé (15 Février - 30 Juin 90)	3 345 225 Frs CFA
Budget prévisionnel (1er Juillet - 31 Décembre 90)	2 460 000 Frs CFA
Solde disponible au 31 Décembre 1991.	
6 500 000 - 3 345 225 - 2 460 000 =	694 775 Frs CFA

Le solde théorique de 694 775 F CFA sera trop juste pour faire face aux déplacements prévus durant les mois de Janvier et Février 1991, cependant le budget global disponible au 31 Décembre 1990 sera en mesure de compléter cette rubrique, notamment par une utilisation partielle de la rubrique "divers et imprévus" qui s'élève à 1 885 000 Frs CFA

En résumé, on peut estimer que la situation financière dressée, est en accord avec l'état d'exécution des activités programmées lors de la session du comité de pilotage en Octobre 1989.

La comptabilité est en possession de toutes les pièces justificatives relatives aux dépenses réalisées et pourra le moment venu dresser une situation financière complète du programme.

Le budget disponible au 30/9/90 devrait permettre d'assurer la réalisation des activités prévues jusqu'à la fin de la phase intérimaire.

III. CONCLUSION

Le Procelos face à l'environnement micro et macro économique

Le Plan global d'Action avait identifié les principales entraves au développement du secteur de la transformation :

- Irrégularité de l'approvisionnement en matière première et forte variation des prix.
- Absence d'information pouvant éclairer le choix du matériel de transformation.
- Difficulté à trouver un crédit adapté aux investissements dans le secteur de la transformation.
- Difficulté rencontrée dans l'élaboration, et le montage de projets.
- Politique de prix n'assurant aucune protection aux céréales locales.
- Politique fiscale peu incitative
- Commercialisation des produits = circuit de distribution, étude des motivations des consommateurs, politique produit...sont des outils très peu utilisés.
- Problèmes de qualité, de conservation et de stockage des produits transformés.
- Régularité de l'approvisionnement.

Après sept mois d'activités dans trois Etats, nous pouvons confirmer que les éléments cités ci-dessus constituent des freins au développement du secteur de la transformation.

Cependant l' on ne peut ignorer les initiatives prises dans certains Etats pour rendre l'environnement plus propice aux expériences de transformation et même susciter la création d'unités :

- Le Fonds Commun au Sénégal a mis en place un GIE pour le suivi de l'opération "transformation du mil". Ce GIE réalise un travail scientifique unique dans la sous-région et est dorénavant et déjà en mesure de fournir des informations chiffrées sur l'évolution des goûts et modèles de consommation.

- La Caisse Nationale de Crédit Agricole au Burkina gère des fonds octroyés par la Caisse Centrale de Coopération Economique pour la mise en place d'unités agro-industrielles.

- Le Sénégal a procédé à l'importation de mil malien pour faire face à la demande en produits transformés à base de mil. Cette opération illustre la volonté des Autorités de la région de favoriser l'échange entre pays de produits agricoles locaux.

- La libéralisation des prix des céréales (avec des restrictions pour le riz) est effective au Mali et au Sénégal.

- Une campagne intense de valorisation des produits locaux appuyée par les responsables administratifs et politiques commencent à se traduire en actes : mise en place d'un sous comité transformation aux seins du comité interministériel chargé de la sécurité alimentaire au Sénégal, lancement de l'opération 1 000 moulins au Burkina ; adoption de mesures tendant à renforcer la protection du riz local au Mali ; appui des agences de coopération et ONG à la mise en place d'unités de transformation et à la formation massive d'artisans pour la fabrication et la maintenance de moulins, décortiqueuses, tamis, batteuses.

D'une manière générale on peut affirmer que nombre de décideurs sont sensibilisés sur la question de la promotion des céréales locales, notamment par la transformation, mais la question qui les préoccupe est celle de savoir comment s'y prendre : Comment appréhender le problème ?

Voyons à présent la démarche proposée par le PROCELOS pour résoudre cette question fondamentale de la promotion des céréales locales.

Le PROCELOS se donne pour objectif d'oeuvrer à la levée progressive des contraintes énumérées ci-dessus par la sensibilisation des décideurs (Autorités et agences de coopération) et par le développement d'une concertation permanente entre les acteurs du secteur de transformation.

La sensibilisation des décideurs permet la prise en compte des intérêts des transformateurs et des consommateurs dans les politiques macro économiques tandis que la mobilisation des différents acteurs par une concertation sans cesse renforcée permet une circulation de l'information et l'expression d'une plus grande cohésion face à la résolution des problèmes du secteur et face aux décideurs.

Pour réussir ce double pari le PROCELOS préconise la mise en place de réseaux nationaux regroupant un certain nombre de compétences très diverses. A la lumière des 7 mois d'activités essayons d'examiner la capacité du réseau à réussir ce double pari .

Les Réseaux

Il est encore trop tôt pour porter un jugement définitif sur la capacité du réseau à mobiliser les acteurs de la filière et à sensibiliser les décideurs, cependant on peut noter quelques constats ou faits significatifs.

- Les différents partenaires ont favorablement accueilli la dynamisation des réseaux et ont accepté de prendre part aux réunions.

- La base du réseau s'élargit pour englober même des professionnels de la communication (exemple : animatrice d'émissions destinées aux femmes), des opérateurs économiques de stature internationale (Société Bally) ou encore des services chargés du développement de l'élevage.

- Les réseaux maliens et burkinabè (bientôt il en sera de même pour le sénégalais) ont commencé à réfléchir sur l'élaboration d'un programme qui préciserait le cadre d'intervention du PROCELOS et coordonnerait les différentes activités menées en matière de transformation.

- Les Autorités acceptent de passer des discours à l'acte en appuyant certaines actions du réseau : exemple : lettre au Fonds Commun (Sénégal), désignation des animateurs nationaux, appui à l'organisation des réunions etc...

En revanche l'organisation en réseau est encore un phénomène nouveau pour certains de nos partenaires qui par moment se demandent qu'est ce que l'on attend d'eux. Quand va-t-on procéder au financement des activités demandent certains ? La cohabitation secteur privé et secteur public, secteur moderne et secteur informel, industriels et artisans, transformation du riz et transformation des céréales sèches.... rend encore plus complexe l'animation des assemblées dans la mesure où l'on ne peut aborder tous les sujets à chaque réunion.

En outre la participation du secteur artisanal, des petits distributeurs n'est pas encore effective dans les réseaux car les réunions se déroulent en français et sont par moment assez techniques.

Quant aux décideurs certains sont surpris par le caractère informel du réseau habitués qu'ils sont aux comités et commissions interministériels ; cependant comme nous l'avons déjà indiqué ils en apprécient la souplesse -, l'absence de contraintes et attendent que le réseau les aide à mieux connaître le secteur de la transformation et à élaborer un programme de promotion des céréales locales.

Au regard de ce qui précède, tout en réaffirmant la réserve faite ci-dessus et qui concerne la brièveté de la période d'action (7 mois) on peut cependant retenir que malgré les quelques critiques formulées ci-dessus, le réseau peut permettre d'atteindre les objectifs fixés à savoir le développement du secteur de la transformation par la levée des contraintes auxquelles il est confronté et cela pour deux raisons :

1) Les critiques formulées résultent du caractère nouveau de cette forme d'organisation.

2) Le réseau peut connaître quelques modifications pour s'adapter à chaque contexte national. A ce sujet, les discussions autour du projet de programme nous ont suggéré de travailler à la création d'un "petit noyau" autour de l'animateur et de ne convoquer les membres du réseau que par thème. Ainsi une réunion pourra être organisée sur les problèmes d'approvisionnement en pièces détachées des moulins et mini minoteries au Sénégal. Participeraient alors à une telle "rencontre à thème" les importateurs de pièces détachées, la société Sismar fabricant de moulins et pièces, le CRDI (Centre Régional pour le Développement Industriel) la société Serrial fabricant de décortiqueuses, les artisans, les projets et ONG qui financent les installations de moulins et mini minoteries et la Chambre de commerce. Les résultats d'une telle réunion pourraient permettre d'approfondir la connaissance des problèmes qui entravent un approvisionnement régulier des centres urbains et des centres secondaires en pièces détachées. Des études ou autres actions contribueraient à mieux comprendre la situation et à indiquer des solutions aux problèmes identifiés. Ces solutions seraient largement diffusées et feraient alors suivant le cas, l'objet d'élaboration de projets d'action à soumettre aux autorités, aux donateurs, aux chambres de commerce ou chambres de métier ou encore aux cellules ou centres de promotion des petites et moyennes entreprises afin de trouver une exécution au projet. Dans notre exemple il pourrait aussi s'agir de recommandations adressées à l'une des structures ayant participé à la réunion ou aux décideurs.

Nous avons examiné ici le cas de l'approvisionnement du pays en pièces détachées pour moulins et décortiqueuses, on peut sur le même modèle s'intéresser :

- A l'étude de motivation des consommateurs de brisures, semoule et farine de maïs.
- Au circuit de distribution des produits transformés.
- A l'inventaire des lignes de crédit adaptées au secteur de la transformation (artisans, mini minoteries)
- A la promotion des ventes de produits transformés
- Au circuit de commercialisation du riz transformé par les associations paysannes.

Ainsi les réunions sur la base de thème spécifique auraient l'avantage d'intéresser simultanément tous les participants, dans la mesure où ils seraient concernés de par leurs activités professionnelles et qu'ils tireraient avantage d'un meilleur environnement de travail.

Les réunions générales seraient alors l'occasion de coordonner différentes actions et d'examiner des programmes touchant plusieurs domaines.

Le fonctionnement des relais

Il est apparu lors des rencontres avec les partenaires que le fonctionnement du réseau entraînait un certain nombre de charges dont les principales sont reprises dans les annexes:

- fournitures de bureau
- Secrétariat
- Perdiem animateur et chauffeur
- Carburant
- indemnités de l'animateur national

Les structures qui abritent les animateurs nationaux font montre de bonne volonté et participent quelque peu aux frais de fonctionnement du réseau mais se disent incapables de prendre en charge les frais de fonctionnement du réseau.

Il nous semble indispensable qu'un budget minimum puisse être affecté au financement du fonctionnement du réseau, la poursuite des activités en dépend.

Le budget minimum suivant les estimations des réseaux serait de 1 000 000 FCFA par réseau (3 000 000 FCFA pour les 3 réseaux) afin d'assurer le fonctionnement des réseaux jusqu'à la fin de la phase intérimaire. Ce budget pourrait être géré par l'animateur régional qui acquitterait directement les dépenses des réseaux ou rembourserait celles effectuées à ce titre. Cette forme d'organisation est loin d'être parfaite mais elle a l'avantage de pouvoir être mise rapidement en marche avant la fin de la phase intérimaire.

Quant au financement, le budget actuel PROCELOS comme nous l'avons vu dans le Chapitre II, n'est pas en mesure de faire face à une dépense non prévue de 3 000 000 FCFA. Aussi suggèrerons-nous que le financement des réseaux puisse être assuré par une requête adressée à l'une des sources de financement du programme ou à tout autre source.

Cependant pour mobiliser davantage les opérateurs et sensibiliser les donateurs le PROCELOS devrait dépasser le stade de phase intérimaire qui lui donne un caractère conjoncturel et l'oblige à privilégier les scénarios à court terme, au détriment de ceux à moyen ou long terme, désorientant de ce fait quelques partenaires persuadés (à juste titre) que la promotion des céréales demande du temps, est une affaire de longue haleine et non une succession de scoops fortement médiatisés. L'évolution des comportements, des modèles de consommation nécessite un facteur temps.

Il convient à ce sujet d'évoquer deux sujets concernant les perspectives du programme PROCELOS, il s'agit du programme pluri.annuel et de l'élargissement de la zone couverte par le PROCELOS.

Le Programme Régional pluri.annuel

Comme nous l'avons déjà signalé, la réflexion n'est pas encore achevée sur ce sujet, les scénarios théoriques doivent être confrontés à l'expérience sur le terrain, aux discussions et séances de travail avec les membres des réseaux.

Cependant nous pouvons donner quelques indications grossières sur les rôles du régional et du national en ce qui concerne le PROCELOS.

A) AU NIVEAU REGIONAL

Le régional à notre sens devrait rester "léger" par rapport à la structure nationale, son rôle serait :

- D'impulser une dynamique qui permette aux réseaux d'atteindre leur pleine efficacité.
- De favoriser et même d'organiser la circulation de l'information entre l'international et le régional, du régional vers le national et entre les réseaux nationaux.
- D'appuyer les relais dans leur travail d'animation et d'organisation des réseaux pour permettre la réalisation des objectifs du programme.

- De donner des conseils en communication.
 - D'appuyer les réseaux dans l'identification des axes prioritaires d'intervention du Procelos et de les aider à élaborer un programme de promotion des céréales locales.
 - D'assurer des appuis, des conseils ponctuels à la demande des décideurs dans un domaine ou un sujet ayant trait avec la valorisation des céréales, que les décideurs voudraient voir examiner et analyser.
 - De donner des conseils quant à l'élaboration de certains projets intégrant une dimension régionale (voire même internationale) ou faisant intervenir d'autres réseaux.
- D'élaborer et de diffuser un bulletin mettant en valeur les expériences réussies et traitant de façon plus approfondie d'un thème à chaque numéro.
- D'entreprendre des actions d'envergure régionale et profitant à toute la zone (ex : rencontres régionales).
 - D'étudier la possibilité d'intégrer progressivement d'autres Etats du CILSS dans la dynamique du Procelos.
 - De procéder à une sensibilisation des décideurs et de la communauté internationale par des tournées ou par l'organisation de rencontres avec l'appui du Club du Sahel, dans un pays de l'OCDE.
- _ D'envisager la prise en compte des complémentarités dans la région au niveau alimentaire afin d'amener les réseaux à raisonner à terme avec les notions de promotion des produits alimentaires de la région Ouest africaine et à ne pas contrer l'évolution des modèles de consommation caractérisée par une recherche de diversification de la part des consommateurs.
- De participer aux ateliers, séminaires, ou manifestations de nature à fournir des informations utiles susceptibles d'enrichir les réseaux nationaux.
 - D'initier des programmes de formation et voyages d'études.
 - De suivre les budgets de fonctionnement des réseaux nationaux.
 - De participer à la conception de termes de références ou de thèmes d'études dans les Etats ou au niveau régional.
 - Etc...

Pour assurer ce rôle il pourrait être joint à l'animateur régional un spécialiste en communication avec de bonnes connaissances en marketing. L'équipe pourrait être complétée par un assistant de très bon niveau. L'animateur régional pourrait être membre d'autres réseaux et favoriser ainsi la constitution d'un groupe informel d'experts sahéliens et internationaux auquel le PROCELOS régional pourrait faire appel pour venir en appui aux réseaux nationaux pour par exemple la réalisation d'études ou d'actions pour lesquelles les ressources humaines compétentes ne sont pas disponibles sur place.

B) AU NIVEAU NATIONAL

Autour de l'animateur national pourrait se constituer un petit "noyau dur" de personnes compétentes et motivées pour faire avancer la réflexion au niveau national et mettre le réseau dans les conditions lui permettant de jouer pleinement son rôle.

Ce "noyau dur" serait adapté pour la réalisation d'un programme d'activités suivant le modèle que nous avons proposé ci-dessus avec l'exemple de l'amélioration de l'approvisionnement en pièces détachées de moulins et décortiqueuses au Sénégal.

Pour la réalisation des études et de certaines actions, cette équipe restreinte devra pouvoir "puiser" dans un vivier de compétences.

Pour ce faire il convient de faire le recensement exhaustif de toutes les ressources nationales en matière d'études, d'enquêtes, de formation (bureaux d'études, services ou centres de formation, centres d'études universitaires, groupes de recherche, instituts etc...) tous spécialisés dans le domaine qui nous intéresse.

En effet, une bonne connaissance des compétences nationales permet à la fois de mieux présenter les activités lors de la recherche de financement et d'identifier par déduction les compétences à rechercher hors du pays.

Le rôle du PROCELOS au niveau national serait :

- D'identifier en fonction des réalités de chaque pays les axes d'actions du PROCELOS en les hiérarchisant si possible en termes de prioritaires, non prioritaires et en les classant suivant le facteur temps : court, moyen ou long terme.
- De programmer des activités qui viendront s'insérer dans cette "grille" d'appréciation.
- D'organiser le réseau afin qu'il gagne en efficacité en comprenant mieux son rôle

- De diffuser le plus largement possible par les moyens appropriés (média, affichage, formation, atelier, séminaire) l'information qu'elle reçoit du régional ou celle qui a pu être créée à son initiative par des études, enquêtes, recouvrement etc...

- D'assurer une liaison permanente avec le niveau régional: faire remonter l'information et réaliser en coordination avec le régional un certain nombre d'activités, intéressant d'autres pays ou même la région ou au delà.

- D'organiser des voyages d'étude pour certains opérateurs ou chercheurs pour faciliter la résolution d'un problème technique ou de conception.

- De favoriser une concertation permanente entre les membres

- De transmettre aux décideurs les recommandations faites lors des ateliers, séminaires et études.

- De participer à toute réflexion ou élaboration de politique intégrant un volet promotion des céréales.

- D'envisager des actions promotionnelles en faveur du plus grand nombre et destinées à développer la consommation de produits transformés, etc.....

Comme nous l'avons déjà dit, le programme pluri-annuel est toujours en gestation mais il convenait à la lumière des 7 mois d'activités sur le terrain d'esquisser quelque peu les contours d'un tel programme et permettre déjà au comité d'apprécier ces grandes lignes et de donner des indications et orientations pour l'élaboration à proprement parlé de ce programme.

Compte tenu du large éventail couvert par la notion de Promotion des Céréales locales, l'on gagnerait à recenser les idées qui émergent çà et là et à les ordonner, à les planifier sous forme d'objectifs et de résultats à atteindre. Pour faciliter ce travail l'on pourrait organiser dans le cadre de la finalisation du programme régional un atelier par pays de planification sous la forme de P. P. O. (Planification Participative par Objectifs) qui permettrait après une séance avec les principaux partenaires de dégager :

- l'objectif général
- les objectifs spécifiques
- les résultats à atteindre pour la réalisation des objectifs spécifiques
- les activités à programmer
- les conditions à remplir pour réaliser un environnement macro-economique favorable.

L'EXTENSION DE LA REGION
COUVERTE PAR LE PROCELOS

Le programme couvre en ce moment les 3 pays proposés par le comité de pilotage en sa séance du 4 Octobre 1989. Ces pays avaient été choisis essentiellement par la richesse des expériences menées en matière de transformation et de valorisation des céréales et en raison de l'intérêt effectif des autorités administratives et politiques pour les expériences menées.

Les activités sur le terrain au niveau des 3 Etats nous conduisent à recommander la prudence quant à la multiplication des pays couverts par le programme. En effet, l'action menée dans les 3 Etats est encore à un stade de recherche de la meilleure forme d'action, de la finalisation des attributions du réseau et de l'amélioration de son fonctionnement.

Il serait à notre sens beaucoup plus rationnel que les pays qui rejoindront la dynamique PROCELOS puissent bénéficier des acquis et de l'expérience dans les 3 Etats.

Aussi, proposerons-nous que l'élargissement de la zone couverte par le PROCELOS dans un premier temps ne concerne au plus que 2 Etats. Un nombre réduit de pays permettrait au programme de lancer la dynamique dans ces pays tout en poursuivant et en consolidant l'action commencée dans les 3 premiers Etats.

En partant des mêmes critères que ceux utilisés par le comité de pilotage en sa dernière séance, des études que nous avons eu l'occasion d'exploiter ainsi que des discussions que nous avons eues avec des experts travaillant dans la région, nous suggérerons d'entreprendre la prospection dans les 3 pays suivants : Gambie, Niger et Tchad ; à l'issue de cette prospection il sera alors possible d'envisager l'intégration des 2 Etats retenus. Les 3 pays ont les données suivantes en matière de population et production céréalière:

Pays	Nombre d'habitants (en 1990)	: production brute en milliers de T. (moyenne des 3 dernières années)	Normes officielles consommation annuelle kg/ha
Gambie	832 000	775 700	165
Niger	7 687 000	1 889 150	237
Tchad	5 564 000	684 790	141

Source : CILSS/DIAPER

En résumé le comité de pilotage pourrait se pencher tout particulièrement sur un certain nombre de points afin de formuler au besoin des indications pour le second semestre de la phase intérimaire et pour la suite du programme:

- 1- La recherche de financement pour assurer le fonctionnement des réseaux jusqu'en février 1991.
- 2- L'organisation du travail des réseaux sous la forme de groupes restreints se penchant sur un sujet donné, sous l'impulsion de l'animateur national appuyé par un "noyau dur" et par l'animateur régional.

3- L'élaboration d'un programme d'activités, suivant des axes d'intervention préalablement établis et en prenant en compte une hiérarchisation des activités (par rapport au caractère prioritaire ou non) et un classement par rapport à la période d'exécution (court, moyen, long terme).

4- L'élaboration d'un programme Procelos pluri-annuel avec un volet régional et un volet national.

5- L'organisation de séances de planification par objectif dans le cadre de l'élaboration du programme pluri-annuel.

6- L'extension de la zone couverte par le Procelos par l'intégration de nouveaux pays..